



## DEMANDE DE RENSEIGNEMENT (DDR) CONCERNANT

Projet de Système de Détection et D'identification à Distance (SDID)  
Ministère de la Défense National (MDN)

LE PRÉSENT DOCUMENT \*N'EST PAS\* UN AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS, DE PROPOSITION DE PRIX OU D'APPEL D'OFFRE.

TABLE DES MATIÈRES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT (DDR) CONCERNANT .....	1
TABLE DES MATIÈRES .....	2
1. INTRODUCTION .....	3
2. CONTEXTE .....	3
3. CONTENU SUPPLÉMENTAIRE DE LA DDR.....	3
4. DEMANDE DE RENSEIGNEMENT (DDR) .....	3
4.1. RECOMMANDATIONS, SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES .....	3
4.2. RENSEIGNEMENTS CONTRACTUELS ET PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT .....	4
4.3. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	4
5. DESCRIPTION DES EXIGENCES .....	4
6. RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS.....	4
7. REMARQUES À L'INTENTION DES RÉPONDANTS INTÉRESSÉS .....	4
7.1. CONFIDENTIALITÉ.....	5
8. ADRESSE DE LIVRAISON ET FORMAT DES RÉPONSES.....	5
9. ÉVALUATION DES RÉPONSES ET SUIVI DE L'INDUSTRIE .....	5
10. DEMANDES D'INFORMATION .....	5
11. LANGUE.....	6
12. AUTORITÉ CONTRACTANTE.....	6
ANNEXE « A » - FORMULAIRE DE PARTICIPATION.....	7
ANNEXE « B » - QUESTIONS À L'INDUSTRIE .....	8
FONCTIONS DE DÉTECTION ET D'IDENTIFICATION (D&I) DES AGENTS DE GUERRE CHIMIQUES (CWA) ET DES PCIT DU SYSTÈME .....	8
CAPABILITÉ DE DÉTECTION ET D'IDENTIFICATION SIMULTANÉE .....	8
DÉTECTION DES AGENTS .....	8
INTERFÉRENCE ÉLECTROMAGNÉTIQUE/ COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (EMI, CEM) .....	9
CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES .....	9
COÛTS ET CONTENU DU SYSTÈME .....	9
DÉCONTAMINATION .....	9
LES MANUELS ET LA FORMATION.....	9
LE MANUEL DE L'UTILISATEUR .....	10
LE TEMPS MOYEN ENTRE LES PANNES (MTBF) .....	10
L'AUTO-TEST ET LA CALIBRATION? .....	10
INTERFACE GRAPHIQUE PERSONNALISÉE (GUI) .....	10
LIBRAIRIE .....	10
MISE À JOUR DE LA LIBRAIRIE .....	10
MESSAGES D'AVERTISSEMENT.....	10
CONNECTABILITÉ.....	11
CONTRÔLE.....	11
INTÉGRATION DES CAPTEURS (VOIR NOTE *) .....	11
CONFIGURATION OPÉRATIONNELLE D'UN SYSTÈME POUR UNE MISSION DE 96 HEURES EN OPÉRATION CONTINUE .....	11
CONFIGURATION DE TRANSPORT POUR UNE MISSION AUTONOME DE 96 HEURES .....	11
LE GPS ET LE COMPAS.....	11
EXIGENCES POUR L'ALIMENTATION.....	11
SÉCURITÉ DE L'INFORMATION .....	12
INTERNATIONAL TRAFFIC IN ARMS REGULATIONS (ITAR).....	12
TEMPESTM <sup>MC</sup> .....	12
LIVRAISON.....	12
ANNEXE « C » - POLITIQUE DES RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES .....	13

---

## 1. INTRODUCTION

La présente lettre d'intérêt vise à recueillir des renseignements auprès de l'industrie sur son intérêt et sur les capacités dont elle dispose pour rencontrer les exigences du bureau de projet de détecteurs d'agents chimiques (DAC) pour l'acquisition de 32 capteurs optique transportable détectant les agents chimiques à distance. Il sera décrit comme le système de détection et d'identification à distance (SDID).

## 2. CONTEXTE

Le SDID pourra détecter et identifier les agents chimiques comme capteur individuel ou encore faisant partie d'un groupe pouvant compter jusqu'à six (6) capteurs étant contrôlés et surveillés par le système de commande et contrôle d'intégration des capteurs et aide à la décision (IC et AD) (voir plus bas). La distance minimale de détection doit être de 3 kms, la distance préférée étant de 5 kms. Le SDID sera capable de détecter et d'identifier les agents de guerre chimique (CWA) et les produits chimiques industriels toxiques (PCIT) et alertera le personnel de FAC en temps. Les réponses de l'industrie seront considérées lors du processus pour finaliser les documents de la Demande de Proposition (DDP) dans le but de maximiser la participation au processus compétitif.

## 3. CONTENU SUPPLÉMENTAIRE DE LA DDR

Les annexes suivantes font partie intégrante de cette DDR :

Annexe « A » - Formulaire de participation

Annexe « B » - Questions à l'industrie

Annexe « C » - Questions Retombées industrielles et technologiques

## 4. DEMANDE DE RENSEIGNEMENT (DDR)

« *Les répondants* » sont désignés comme des entreprises, consortium d'entreprises, personne morale légalement constituée et/ou organisation académique disposant des capacités pour répondre aux exigences précisées dans le présent document.

Le Canada pourrait utiliser les renseignements fournis par les répondants afin d'améliorer l'exigence actuelle, la stratégie d'approvisionnement ou l'enveloppe budgétaire du projet. Le Canada pourrait également utiliser les renseignements recueillis dans le cadre du processus de consultation afin d'améliorer toutes demandes de propositions concurrentielles subséquentes.

Dans le but d'optimiser les résultats de cette DDR, les répondants sont encouragés à répondre à chacun des sujets indiqués à l'annexe « B », Questions à l'industrie et à l'annexe C Questions Retombées industrielles et technologiques.

### 4.1. Recommandations, suggestions et commentaires

On invite les répondants à formuler des commentaires ou encore à présenter des recommandations et/ou des données (y compris des données techniques et/ou des données financières) qui pourraient aider le Canada à améliorer la stratégie d'approvisionnement.

---

## 4.2. Renseignements contractuels et processus d'approvisionnement

Si le Canada décide d'aller de l'avant avec le processus d'appel d'offres, suivant la clôture du présent processus de consultation, la ou les demandes de propositions pour une offre à commande et/ou arrangement en matière d'approvisionnement et/ou contrat ou un mix de ceux-ci comprendront tous les détails et documents nécessaires. Toute demande de propositions sera affichée sur le site internet [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca). De plus amples détails sur la stratégie d'approvisionnement sont identifiés à la section 6, ci-dessous.

## 4.3. Exigences relatives à la sécurité

Les exigences relatives à la sécurité associées aux projets SDID n'ont pas été déterminées. On prévoit que des attestations de sécurité jusqu'au niveau SECRET seront exigées pour les installations et/ou les employés de l'entrepreneur. Pour répondre à ces exigences, les répondants sont priés de donner des détails sur leurs capacités et installations actuelles et futures. On encourage les répondants à prendre connaissance des dispositions éventuelles relatives à la sécurité. De plus amples renseignements à ce sujet se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/services/secinfo-fra.html>.

## 5. DESCRIPTION DES EXIGENCES

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a émis un besoin visant la fourniture d'un Système de détection et d'identification à distance (SDID) des produits chimiques. Ce dernier donnera une alerte tôt afin de permettre aux Forces armées canadiennes (FAC) de survivre et d'opérer sous la menace chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN) en adoptant des mesures de protection.

## 6. RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

Les répondants sont priés de consulter l'annexe « B », Questions à l'industrie et l'annexe « C » Questions Retombées industrielles et technologiques, afin de présenter leurs réponses aux renseignements demandés. En vue de faciliter l'examen des réponses, on demande aux répondants de fournir les renseignements demandés dans l'ordre selon lequel ils sont présentés.

## 7. REMARQUES À L'INTENTION DES RÉPONDANTS INTÉRESSÉS

La DDR n'est pas une demande de soumissions et ne constitue pas un engagement, implicite ou autre, selon lequel le gouvernement du Canada lancera un processus d'approvisionnement à cet effet. La publication de la présente DDR n'oblige en rien le Canada à publier une ou des appels d'offres subséquents et n'impose aucune obligation juridique ou autre au Canada de conclure une entente ou d'accepter les suggestions des répondants. Le Canada se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une partie ou l'ensemble des commentaires reçus.

De plus, le gouvernement du Canada ne sera pas tenu de rembourser les coûts engagés par les répondants pour participer à ce processus de consultation, ni pour présenter leurs réponses.

Une équipe d'examen, composée de représentants du Canada, sera chargée d'examiner les réponses au nom du gouvernement du Canada. Le Canada peut également faire appel à un expert conseil indépendant ou à toute autre ressource gouvernementale qu'il juge nécessaire pour examiner les réponses. Chaque réponse ne sera pas nécessairement examinée par tous les membres de l'équipe d'examen. Au besoin, le ou les experts conseils indépendants signeront une entente de non divulgation avant de procéder à l'examen des réponses. Le Canada fournira leurs renseignements par l'intermédiaire d'une modification à la présente DDR ou en transmettant un courriel à la liste d'envoi électronique.

---

On ne dressera pas une liste restreinte d'entreprises pour la réalisation des travaux futurs à la suite de la présente DDR. Dans la même optique, la participation à la présente DDR n'est ni une condition, ni un préalable pour répondre à toute demande de propositions ultérieure.

### 7.1. Confidentialité

Les répondants doivent être conscients que le Canada peut utiliser tout renseignement qui lui est transmis pour préparer une demande de propositions concurrentielle. En revanche, le gouvernement n'est pas tenu de donner suite à quelque déclaration d'intérêt, ni d'en tenir compte dans aucun document connexe.

Toutes les consultations des membres de l'industrie seront documentées. Les renseignements recueillis sont régis par la *Loi sur l'accès à l'information*. Le cas échéant, les répondants doivent indiquer si les renseignements qu'ils ont fournis doivent être traités comme des renseignements confidentiels ou exclusifs à leur entreprise. Le Canada ne divulguera aucun renseignement désigné comme confidentiel ou exclusif au public ou à des tiers, sauf aux experts conseils indépendants qui pourraient être appelés à examiner les réponses à la DDR.

## 8. ADRESSE DE LIVRAISON ET FORMAT DES RÉPONSES

Les réponses aux questions relatives à la présente DDR doivent être envoyées par courriel à l'autorité contractante indiquée à la section 12. Il incombe aux répondants de s'assurer que leurs réponses à la DDR ont bien été reçues par le Canada.

Le fichier électronique contenant les réponses doit être soumis en format de document transférable (PDF)<sup>MC</sup> ou dans un format lisible à l'aide de la suite *Microsoft Office 2003*<sup>MC</sup> ou ultérieure. La capacité d'envoi et réception par courriel est malheureusement limitée à un maximum de cinq (5) Mb.

La soumission d'une copie électronique permettra de faciliter la diffusion des réponses aux membres de l'équipe de projet à RDDC ainsi que de respecter la politique sur les achats écologiques du gouvernement du Canada.

## 9. ÉVALUATION DES RÉPONSES ET SUIVI DE L'INDUSTRIE

Une fois les réponses à la présente DDR reçues, une évaluation en résultera afin de déterminer si des améliorations peuvent être apportées à la stratégie d'approvisionnement. Afin de tenir au fait tous les répondants au sujet de ce besoin, TPSGC publiera un document contenant les résultats de la présente DDR.

Ce document pourrait comprendre les renseignements suivants, sans toutefois s'y limiter :

- le nombre d'entreprises qui ont participé au processus;
- le nom des entreprises qui ont présenté des réponses;
- une évaluation collective des réponses reçues, y compris les modifications prévues, le cas échéant. Les renseignements de nature exclusive ne seront pas divulgués;
- La stratégie d'approvisionnement finale;
- un calendrier approximatif du processus d'approvisionnement subséquent, le cas échéant;
- les prochaines étapes.

Le document contenant les résultats de la DDR sera envoyé aux répondants qui ont soumis une réponse à la présente DDR ainsi que publié sur le site internet [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca).

## 10. DEMANDES D'INFORMATION

Les demandes d'information et les autres communications portant sur la présente DDR doivent être envoyées exclusivement à l'autorité contractante indiquée à la section 12. On demande aux répondants qui prévoient de répondre à la présente DDR d'en informer l'autorité contractante. De cette façon, ils pourront être informés de toute modification à l'avis publié sur le site Internet [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca).

---

## 11. LANGUE

Les communications et / ou réponses peuvent être faites dans l'une des deux langues officielles du Canada (anglais ou français).

## 12. AUTORITÉ CONTRACTANTE

Toutes les demandes d'information et autres communications liées à la présente DDR doivent être acheminées à l'autorité contractante, à l'adresse suivante :

**Marco Pelchat**

Direction générale des approvisionnements  
Services Public et Approvisionnement Canada  
Les Terrasses de la Chaudière  
10, rue Wellington, 4<sup>e</sup> étage, Gatineau (Québec)  
K1A 0S5, Canada

Numéro de téléphone : 819-665-7128

Adresse électronique : [marco.pelchat@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:marco.pelchat@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

---

**ANNEXE « A » - FORMULAIRE DE PARTICIPATION**

Pour participer au processus de consultation publique, les répondants doivent remplir et signer ce formulaire de participation, incluant ses appendices connexes, et les retourner à l'autorité contractante indiquée à la section 12, ci-dessus.

**Nom du participant principal**

**Nom de l'entreprise**

--	--

**Titre du participant principal**

**Adresse professionnelle**

--	--

**Langue de communication préférée**

Anglais  Français

En signant ce document, le participant déclare avoir les pleins pouvoirs pour lier l'entreprise mentionnée ci-dessus et accepter en son nom et au nom de l'entreprise d'être lié aux modalités et aux conditions énoncées dans l'annexe « A », Formulaire de participation, incluant ses appendices connexes.

\_\_\_\_\_  
Signature

(J'ai le pouvoir de lier l'entreprise.)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom (lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Titre ou poste (lettres moulées)

## ANNEXE « B » - QUESTIONS À L'INDUSTRIE

Afin de mieux répondre aux préoccupations de l'industrie, de respecter les meilleures pratiques et d'élaborer une stratégie d'approvisionnement mieux alignée sur les besoins, nous demandons aux répondants de bien vouloir répondre aux questions indiquées ci-dessous.

De plus, on demande aux répondants d'informer l'autorité contractante sur tout sujet supplémentaire, qui de leur avis, aurait dû être considéré pour le développement de la stratégie d'approvisionnement et / ou des documents d'appel d'offres.

**Pour toutes réponses à connotations négatives, nous invitons les répondants à fournir des suggestions d'améliorations et / ou commentaires constructifs afin que le Canada puisse prendre les mesures nécessaires pour modifier le ou les éléments négatifs identifiés, le cas échéant.**

Questions	
1.0	Fonctions de détection et d'identification (D&I) des agents de guerre chimiques (CWA) et des PCIT du système
a	Quelle est la bande spectrale du capteur?
b	Quelle est la probabilité de détection et d'identification du système et le niveau de confiance des résultats?
c	Quel contraste de température est requis entre le fonds de scène et le nuage d'intérêt pour les probabilités à la question précédente?
d	Quel est le temps nécessaire pour effectuer un balayage sur 360 degrés en mode détection/identification?
e	Quel est le taux de rotation maximum du capteur quand il n'est pas en mode détection/identification?
f	Quels sont les limites de balayage en élévation?
2.0	Capabilité de détection et d'identification simultanée
a	Votre système peut-il simultanément chercher pour toute substance incluse dans la librairie et détecter et identifier une de celles-ci sans restrictions? Si la réponse est non:
b	Combien de CWA et de PCIT peuvent être détectés et identifiés de façon simultanée?
c	Quelle est la raison pour cette restriction? (i.e. lié au traitement des données? lié à la technologie de détection? autre raison?)
d	Est-ce que cette restriction peut être réduite ou compensée?
3.0	Détection des agents
a	Quelle est la dimension de nuage et la densité de colonne nécessaires pour la détection des agents AC, HD, un agent de classe G et un agent de classe V aux distances de 3km et de 5km, avec un contraste de température de 2 degrés Kelvin (si les informations ne sont pas disponibles à 2K, spécifier le contraste thermique utilisé)?



<b>Réponse</b>					
<b>Agent</b>	<b>3 km</b>		<b>5 km</b>		<b>Justification (analyse, essai, etc)</b>
	<b>Densité de colonne (mg/m<sup>2</sup>)</b>	<b>Largeur du nuage (m)</b>	<b>Densité de colonne (mg/m<sup>2</sup>)</b>	<b>Largeur du nuage (m)</b>	
<b>AC</b>					
<b>HD</b>					
<b>G</b>					
<b>V</b>					

  

<b>4.0</b>	<b>Interférence électromagnétique/ Compatibilité électromagnétique (EMI, CEM)</b>
<b>a</b>	Fournir toutes les conditions d'environnement électromagnétique pour lesquelles votre système a été testé ou certifié :
<b>b</b>	Quelles normes et méthodes d'essai ont été utilisées?
<b>c</b>	Pouvez-vous fournir les rapports d'essai ou les certifications pour chacun de ces essais? Si non, pourquoi?
<b>5.0</b>	<b>Conditions environnementales</b>
<b>a</b>	Fournir toutes les conditions environnementales pour lesquelles votre système a été testé ou certifié :
<b>b</b>	Quelles normes et méthodes d'essai ont été utilisées?
<b>c</b>	Pouvez-vous fournir les rapports d'essai ou les certifications pour chacun de ces essais? Si non, pourquoi?
<b>6.0</b>	<b>Coûts et Contenu du système</b>
<b>a</b>	Quel est l'ordre de grandeur approximatif des coûts d'un système bilingue (anglais/français) pour un achat total de trente-deux (32) systèmes?
<b>b</b>	Énumérer toutes les composantes et le contenu d'un système.
<b>7.0</b>	<b>Décontamination</b>
<b>a</b>	De quelle façon peut-on décontaminer votre système?
<b>b</b>	Est-ce que votre système est disponible avec un revêtement résistant aux agents chimiques (RRAC) conforme à la spécification MIL-DTL-53072?
<b>c</b>	Y a-t-il des composantes qui ne peuvent pas être décontaminées?
<b>8.0</b>	<b>Les manuels et la formation</b>
<b>a</b>	Est-ce que les manuels et la formation sont disponibles en français et en anglais?

9.0	Le manuel de l'utilisateur
a	Fournir une copie de votre manuel de l'utilisateur (anglais) avec les réponses aux DDR.
10.0	Le temps moyen entre les pannes (MTBF)
a	Quel est le temps moyen entre les pannes (MTBF) du système?
11.0	L'auto-test et la calibration?
a	Est-ce que votre système a une capacité d'auto-test et de calibration?
12.0	Interface graphique personnalisée (GUI)
a	Est-elle disponible en français et en anglais?
b	Quelles informations y sont affichées?
c	Quels types d'alarmes sont fournis?
d	Comment le système est-il contrôlé par l'entremise de l'interface graphique (clavier, souris, écran tactile, conforme à la norme MIL-STD-1472)?
e	Est-ce que le logiciel de contrôle du système permet différents profils d'utilisateurs (c.-à-d. : administrateur, opérateur, entretien, etc.)?
13.0	Librairie
a	Quels CWA sont inclus dans la librairie de votre système?
b	Combien de PCIT et d'interférents sont inclus dans la librairie de votre système?
c	Pouvez-vous fournir un rapport d'essai pour chacune de ces signatures? Si la réponse est non, expliquez pourquoi.
d	Est-ce qu'il y a une limite à la taille de la librairie (c.-à-d. : capacité de mémoire, traitement de l'algorithme, temps de réponse du système)?
14.0	Mise à jour de la librairie
a	Qui peut ajouter de nouvelles signatures (utilisateur, fabricant, etc.)?
b	Est-ce que le développement de nouvelles signatures est fait à l'interne ou par une tierce partie?
c	Combien de temps faut-il habituellement entre la demande d'une nouvelle signature et sa livraison?
d	Peut-on ajouter des signatures classifiées à la librairie?
e	Est-ce que la librairie peut être adaptée pour des missions spécifiques?
f	Est-ce qu'un logiciel particulier ou encore des outils spéciaux sont requis pour créer et mettre à jour les éléments de la librairie?
15.0	Messages d'avertissement

<b>a</b>	Est-ce que votre système peut générer des messages CBRN 4 conformément aux exigences de l'ATP-45?
<b>b</b>	Est-ce que les messages sont transmis automatiquement?
<b>c</b>	Est-ce que l'usager peut afficher et modifier les messages?
16.0	Connectabilité
<b>a</b>	Est-ce que le capteur de votre système est équipé de port Ethernet et de port vidéo?
<b>b</b>	Combien de ports?
<b>c</b>	Votre système est-il compatible avec des radios Ethernet à configuration automatique de réseau?
17.0	Contrôle
<b>a</b>	Votre système peut-il être resauté et contrôlé à distance?
<b>b</b>	Combien de capteurs peuvent être contrôlés à partir d'une seule console?
<b>c</b>	Un routeur est-il inclus / requis?
18.0	Intégration des capteurs (voir note *)
<b>a</b>	Est-ce que votre système comprend une composante logicielle de module spécifique du véhicule (MSV) conforme à la norme STANAG 4586 Édition 4, spécifiquement l'AEP-84.1 Édition A, Version 1 pour le niveau d'interopérabilité 3.
<b>b</b>	Si le MSV n'a pas été implanté, est-ce le MSV décrit ici peut-être implanté à votre architecture et ressources actuelles?
<b>c</b>	Est-ce que votre compagnie serait d'accord pour travailler avec le MDN pour l'implantation du MSV?
19.0	Configuration opérationnelle d'un système pour une mission de 96 heures en opération continue
<b>a</b>	Quelles composantes sont requises?
<b>b</b>	Quel est le poids de chaque composante?
<b>c</b>	Quelles sont les dimensions de chaque composante?
20.0	Configuration de transport pour une mission autonome de 96 heures
<b>a</b>	Combien de caisses de transport sont requises?
<b>b</b>	Quel est le poids de chacune des caisses de transport avec l'équipement à l'intérieur?
<b>c</b>	Quelles sont les dimensions de chacune des caisses?
<b>d</b>	Est-ce que les caisses de transport peuvent être empilées une sur l'autre?
21.0	Le GPS et le compas
<b>a</b>	Comment les données GPS et celles du compas sont-elles transférées à votre système?
22.0	Exigences pour l'alimentation

<b>a</b>	Le système peut-il opérer avec d'autres sources d'alimentation (véhicule, réseau électrique, etc)? Fournir la liste.
<b>b</b>	Quel est l'autonomie d'un système sur une charge unique de pile?
<b>c</b>	Les piles sont-elles rechargeables?
<b>d</b>	Quel est le temps nécessaire pour recharger la pile?
<b>e</b>	Est-il possible de remplacer la pile à chaud?
23.0	Sécurité de l'information
<b>a</b>	Quelles composantes de votre système sont les hôtes de la librairie et des fonctions de traitement des données?
<b>b</b>	La librairie réside-t-elle sur un espace de mémoire amovible?
<b>c</b>	Quelle information est transférée entre le capteur et le système de contrôle?
<b>d</b>	Quelle composante fait le traitement des signaux?
<b>e</b>	Quel type de cryptage votre système utilise-t-il?
24.0	International Traffic in Arms Regulations (ITAR)
<b>a</b>	Est-ce que les restrictions ITAR sont applicables à votre système?
25.0	TEMPEST <sup>MC</sup>
<b>a</b>	Votre système est-il certifié aux normes TEMPEST <sup>MC</sup> ? Si oui, est-ce au niveau 1 ou niveau 2?
<b>b</b>	Si votre système n'est pas approuvé à la norme TEMPEST <sup>TM</sup> , peut-il devenir certifié comme tel en incorporant une console certifiée à ces niveaux?
26.0	Livraison
<b>a</b>	Si votre compagnie recevait une commande pour 32 systèmes bilingues (anglais/français) en 2018, que serait l'échéancier de livraison (première et dernière livraison)?

**\* Note sur l'intégration des systèmes. (IC et AD)**

Le MND fait l'intégration de l'information fournie par plusieurs types de capteurs CBRN au réseau de commande et contrôle de plus haut niveau. Le contrôleur de capteurs commun (CCC) est un appareil associé au réseau de commande et contrôle pouvant recevoir les rapports d'évènement des capteurs CBRN et pouvant contrôler ceux-ci. Le CCC est une des composantes du projet de système de détection et d'identification à distance (SDID), et ne fait pas partie du projet de capteur ici présent.

Pour cette raison, le système de détection et d'identification doit incorporer un logiciel capable de faire l'interface entre les capteurs individuels et le CCC. Dans le vocabulaire du STANAG 4586, cette interface est décrite comme le module spécifique du véhicule (MSV). Le logiciel du MSV est spécifique au fabricant et réside à l'intérieur de son réseau de capteurs. Le matériel sur lequel le logiciel du MSV est installé doit être équipé d'un port Ethernet (RJ-45) pour communiquer avec le(s) CCC(s).

Veuillez noter ces éléments du STANAG 4586 :

Niveau d'interopérabilité 3 : Contrôle du(es) capteur(s);

Niveau d'interopérabilité 2 : Surveillance du(es) capteur(s);

Les capteurs sont décrits comme « charges » dans le STANAG 4586.

## 1.0 Introduction

La Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT), y compris la proposition de valeur, pourrait s'appliquer au projet de Système de détection et d'identification à distance (SDID). L'engagement pris au moyen de la demande d'information (DI) aidera à déterminer l'applicabilité de la Politique des RIT et la façon dont le Canada peut recourir à ce marché pour en tirer un avantage économique.

### 1.1 La Politique des RIT, y compris la proposition de valeur

La Politique des RIT est un outil puissant qui sert à attirer des investissements. Les entreprises qui concluent des marchés d'approvisionnement en matière de défense sont tenues de mener des activités commerciales au Canada dont la valeur équivaut à celle du marché. La Politique des RIT encourage les entreprises à s'établir au Canada ou à y accroître leur présence, à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement au pays et à développer des capacités industrielles canadiennes.

La Politique des RIT vise à soutenir la viabilité à long terme et la croissance du secteur de la défense du Canada, y compris les petites et moyennes entreprises de partout au pays, à stimuler l'innovation au Canada au moyen de la R-D, à soutenir le perfectionnement des compétences et la formation ainsi qu'à accroître le potentiel d'exportation des entreprises établies au Canada. La Politique des RIT comprend une proposition de valeur (PV) qui exige des soumissionnaires qu'ils se fassent concurrence sur la base des retombées économiques pour le Canada associées à chaque soumission. Les soumissionnaires retenus sont sélectionnés en fonction du prix, du mérite technique et de leur PV. Les engagements relatifs à la PV pris par le soumissionnaire retenu deviennent des obligations contractuelles dans le contrat subséquent.

Pour de plus amples renseignements sur la Politique des RIT, visitez la page <http://www.canada.ca/rit>

#### **Capacités industrielles clés :**

Afin d'optimiser l'impact économique qui peut être obtenu de la PV, le Canada cherchera à utiliser la Politique des RIT pour motiver les entrepreneurs du secteur de la défense à investir dans les [Capacités industrielles clés](#) (CIC). Les CIC s'harmonisent avec la politique de défense du Canada, [Protection, Sécurité, Engagement](#), et le [Plan pour l'innovation et les compétences](#) en soutenant le développement des compétences et en favorisant l'innovation dans le secteur de la défense du Canada. Les CIC sont liées à des domaines de technologies émergentes qui présentent un potentiel de croissance rapide et des débouchés importants, à des capacités établies par rapport auxquelles le Canada est concurrentiel à l'échelle mondiale et à des domaines où la capacité nationale est essentielle à la sécurité du pays.

Fondé sur une première analyse du projet SDID, cet approvisionnement intègre une composante de la CIC **Systemes électro-optiques/infrarouges** où le Canada possède des compétences de classe mondiale.

**Systemes électro-optiques/infrarouges :** Conception, fabrication et intégration de systèmes électro-optiques et infrarouges destinés à la surveillance, à la reconnaissance, à la vision nocturne et au ciblage. La présente catégorie comprend les composants et les groupes de composants qui influent considérablement sur la capacité des systèmes, ainsi que les logiciels qui améliorent le rendement ou contribuent à une meilleure utilisation de l'information recueillie par les capteurs. Il peut s'agir d'applications militaires ou civiles installées sur de multiples supports, y compris des plateformes

---

aériennes, des satellites, des véhicules terrestres, des navires, des sous-marins ou des infrastructures fixes.

Comme il s'agit d'une compétence principale du Canada, ce dernier cherchera à stimuler les possibilités de grande valeur économique et les partenariats pour soutenir la croissance de son secteur de la défense et accroître la participation à la chaîne d'approvisionnement et l'accès au marché des exportations pour l'industrie canadienne.

## **2.0 Questions sur l'engagement de l'industrie — RIT et PV**

### 2.1 Secteur de la défense :

La Politique des RIT vise à promouvoir le développement économique et la viabilité à long terme des entreprises canadiennes chargées de la fabrication et la prestation de produits et de services utilisés dans les applications de défense et de sécurité du gouvernement.

- i. Compte tenu du niveau élevé des exigences obligatoires que propose le ministère de la Défense nationale, veuillez décrire les activités de travail direct que votre entreprise s'engagerait à entreprendre au Canada pour la production et l'entretien du projet SDID.
  - a. Quel pourcentage de travail direct pourrait être effectué au Canada en regard des systèmes électro-optiques/infrarouges?

### 2.2 Développement des sources d'approvisionnement :

La Politique des RIT vise à améliorer la compétitivité de l'industrie canadienne en encourageant sa participation et en intensifiant la présence d'entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), comme soumissionnaires dans la chaîne d'approvisionnement et comme fournisseurs principaux relativement au projet SDID.

- ii. Veuillez préciser les nouvelles occasions qui pourraient être offertes aux fournisseurs canadiens dans la chaîne d'approvisionnement et les occasions qui pourraient spécifiquement cibler les PME dans le contexte du projet SDID. Veuillez inclure dans votre réponse les renseignements concernant :
  - a. Les activités qui devraient être perçues comme apportant la plus grande valeur au Canada et pourquoi elles devraient l'être;
  - b. Les possibilités de développement de sources d'approvisionnement qui pourraient être tirées dans le secteur des systèmes électro-optiques/infrarouges. Pour les possibilités de développement des sources d'approvisionnement indiquées, veuillez préciser les activités directes et indirectes que pourraient mener les PME.
- iii. La Politique des RIT exige qu'au moins 15 % de la valeur du contrat soit attribuée à des PME canadiennes. Veuillez décrire les défis et les possibilités que vous prévoyez si le Canada encourage une participation accrue des PME en faisant appel à une exigence cotée.

### 2.3 Exportations :

La Politique des RIT vise à accroître les possibilités d'accès réussi aux marchés d'exportation par l'industrie canadienne.

- 
- iv. Veuillez préciser les possibilités d'exportation que votre entreprise prévoit d'entreprendre à partir du Canada dans le contexte du projet SDID.
    - a. Veuillez indiquer dans quelle mesure les possibilités d'exportation peuvent s'appliquer aux systèmes électro-optiques/infrarouges.
  - v. Veuillez faire part de votre opinion quant à la faisabilité de fournir un mandat de produit global exclusif à vos partenaires canadiens ou à vos installations basées au Canada, y compris les filiales et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement, en ce qui concerne le travail direct, la chaîne de valeur mondiale (les exportations sur le système) et les possibilités indirectes.
  - vi. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous pouvez prendre en charge l'octroi de permis ou le transfert de propriété intellectuelle (PI) concernant votre système à vos partenaires canadiens ou à vos installations basées au Canada, y compris les filiales et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement, afin que ces organismes aient accès à la PI nécessaire pour entreprendre les travaux au Canada.

#### 2.4 Développement des compétences et formation :

La Politique des RIT favorise le développement et le maintien d'une force de travail canadienne diversifiée, talentueuse et novatrice grâce à un accès à la formation, à la sensibilisation, à l'offre de possibilités et à la prestation de programmes.

- vii. Veuillez décrire les possibilités offertes en matière de développement des compétences et de formation qui favoriseraient les investissements selon la proposition de valeur.
  - a. Veuillez inclure dans votre réponse les activités qui devraient être perçues comme apportant la plus grande valeur au Canada et pourquoi elles devraient l'être.
  - b. Veuillez indiquer dans quelle mesure les investissements effectués en matière de développement des compétences et en formation peuvent s'appliquer aux systèmes électro-optiques/infrarouges.

#### 2.5 Recherche et développement :

La Politique des RIT favorise l'innovation et les avancées technologiques grâce aux investissements faits en recherche et développement (R-D).

- viii. Selon la proposition de valeur, veuillez indiquer dans quels domaines de grande valeur en R-D le Canada devrait encourager l'investissement.
  - a. Veuillez indiquer dans quelle mesure les investissements en R-D peuvent s'appliquer aux systèmes électro-optiques/infrarouges.
- ix. Compte tenu du rôle que jouent les établissements d'enseignement postsecondaire et les instituts de recherche du secteur public pour favoriser l'innovation au Canada, veuillez décrire les possibilités directes ou indirectes que votre entreprise prévoit d'entreprendre au Canada avec ces organismes et les domaines dans lesquels vos recherches seraient menées.

---

## 2.6 Autres questions :

- x. Veuillez indiquer, le cas échéant, les autres CIC pertinentes qui s'harmonisent avec les travaux à exécuter relativement au projet SDID. Veuillez préciser quelles CIC devraient être considérées et pourquoi elles devraient l'être. Dans votre réponse, veuillez décrire comment les CIC proposées amélioreraient les possibilités que la proposition de valeur pourrait entraîner pour l'industrie canadienne.
- xi. En ce qui a trait au prix et au mérite technique, la proposition de valeur correspond généralement à une pondération d'au moins 10 % de la note globale de la soumission. Veuillez faire part de votre opinion au sujet de la pondération de la proposition de valeur relativement au projet SDID.
  - a. Dans votre réponse, veuillez formuler des commentaires au sujet de la pondération proposée pour chaque pilier de la proposition de valeur (c.-à-d. : secteur de la défense, développement des sources d'approvisionnement, exportations, développement des compétences et formation, recherche et développement).
- xii. Compte tenu du niveau élevé des exigences obligatoires, veuillez indiquer si vous prévoyez des défis, dans l'éventualité où la politique des RIT, y compris la proposition de valeur, s'appliquerait à cet approvisionnement.
  - a. Veuillez décrire les défis possibles et proposer des stratégies d'atténuation qui pourraient aider à développer le secteur de la défense du Canada en ce qui a trait à l'acquisition et à l'entretien du SDID.